

GABON

*Le consulat est fermé tous les vendredis
Les dépôts de dossier s'effectuent le matin
Les retraits s'effectuent en fin d'après midi*

Délai d'obtention normal	: 5 jours ouvrés
Délai d'obtention urgent	: au bon vouloir du consulat. Doit être justifiée par un départ très proche
Frais de visa	: Délai normal : 55 euros Délai urgent : 110 euros
Validité de visa	: de 1 à 3 mois de validité avec une simple ou double entrée(s) valable uniquement dans le cas d'une sortie de territoire gabonais pour un autre pays africain.

FORMALITES TOURISME :

Seul le titulaire du passeport est autorisé à déposer son dossier de demande de visa touristique auprès du consulat du Gabon à Paris. Seuls les retraits sont possible par une tiers personne.

FORMALITES AFFAIRE :

- 1 Passeport en cours de validité de plus de 6 mois après le retour prévu, biométrique de préférence, avec 2 pages vierges face à face.
- 1 Copie des pages d'information du passeport
- 2 Photos d'identité récentes et en couleur
- 2 Formulaires de demandes de visa complétés et signés
- 1 Attestation d'assurance rapatriement et soins médicaux **originale**
- 1 Réservation d'hôtel avec signature et cachet de l'hôtel en 2 exemplaires en **originale + Facture acquittée de la reservation d'hôtel en originale**
- ou 1 Certificat d'hébergement visée par une mairie gabonaise **originale**
- ou 1 autorisation d'entrée délivrée par la Direction Générale de l'Immigration **originale**
- 1 Lettre d'invitation en 2 exemplaires du correspondant Gabonais en **originale** (ou très beau scan), adressée au passager, mentionnant motif de séjour, signée et tamponnée
- 1 Lettre de mission de la société française en **originale mentionnant salaire, l'ancienneté, le poste occupé et le type de contrat.**
- 2 copies des billets d'avion aller-retour
- 1 copie du carnet de Vaccination (vaccin contre la fièvre jaune)
- 1 Copie recto verso de la carte de séjour dans le cas d'un passeport étranger